



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-18 novembre 2022

| | |
|------------------------|--|
| Distribution: générale | Point x de l'ordre du jour |
| Date: 7 juillet 2022 | WFP/EB.2/2022/X-X/X/DRAFT |
| Original: anglais | Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays |
| | Pour approbation |

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Soudan du Sud (2023-2025)

| | |
|--|---|
| Durée | 1 ^{er} janvier 2023–31 décembre 2025 |
| Coût total pour le PAM | 3 770 722 263 dollars É.-U. |
| Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge* | À confirmer |

* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Dix ans après son indépendance, la situation du Soudan du Sud, plus jeune État du monde, reste précaire. Le conflit, la violence au niveau infranational et local, la crise économique, les chocs climatiques et la pandémie de maladie à coronavirus 2019 ont fait basculer des millions de Sud-Soudanais dans une situation de famine dramatique. L'insuffisance des infrastructures et de l'accès aux services aggrave la marginalisation, s'agissant notamment des femmes, des filles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Face à ces difficultés, le PAM cherche à réduire les inégalités et l'isolement persistants en promouvant l'instauration de communautés soudées, interconnectées et pacifiques, dans le but de ne laisser personne de côté. Se fondant sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, le présent plan stratégique de pays décrit la manière dont le PAM prévoit de favoriser la réalisation des objectifs d'élimination de la faim tout en contribuant à la paix et à la résilience face aux aléas climatiques au cours des trois prochaines années et au-delà.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Dunford
Directeur régional
Afrique de l'Est
courriel: michael.dunford@wfp.org

M. M. Hollingworth
Directeur de pays
courriel: matthew.hollingworth@wfp.org

Le plan appuie les priorités nationales fixées conjointement par le Gouvernement et ses principaux partenaires. Il a été établi en tenant compte de la Vision 2040 pour le Soudan du Sud, de la stratégie nationale de développement révisée pour 2021-2024, du plan de réponse humanitaire pour 2022, des principales stratégies sectorielles, de la concertation nationale de 2021 sur les systèmes alimentaires, de l'analyse commune de pays de 2021 et du projet de Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable couvrant la période 2023-2025. Il intègre les enseignements tirés de l'évaluation du plan stratégique de pays provisoire pour 2018-2022 et d'autres évaluations thématiques.

Afin d'aider en premier lieu ceux qui sont le plus défavorisés, le PAM accordera la priorité aux cinq effets directs intégrés suivants, en mettant l'accent sur l'instauration de mesures incitatives en faveur de la paix et de la prévention de la violence:

- *L'effet direct 1* vise à sauver des vies et à protéger les moyens d'existence des populations touchées par une crise, parmi lesquelles les populations déplacées et les réfugiés, et à tirer parti des activités humanitaires en vue de contribuer à la résilience face aux aléas climatiques et à la paix.
- *L'effet direct 2* est axé sur les services intégrés en matière de nutrition, de santé et d'éducation et vise à améliorer l'accès aux filets de sécurité afin de favoriser et de préserver les gains en capital humain.
- *L'effet direct 3* vise à remédier aux inégalités et à l'isolement, en transposant à plus grande échelle les activités de renforcement de la résilience dans les zones d'urgence en matière d'insécurité alimentaire, de violence organisée et de chocs climatiques.
- *L'effet direct 4* décrit le rôle joué par le PAM, qui ouvre la voie vers la prise en charge progressive au niveau national et le transfert de la responsabilité des programmes au Gouvernement à long terme.
- *L'effet direct 5* est axé sur la fourniture de services communs et de compétences spécialisées fiables aux partenaires de l'action humanitaire et du développement, afin qu'ils puissent venir en aide aux personnes présentant un risque élevé de vulnérabilité.

Reposant sur les principes humanitaires fondamentaux d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance opérationnelle, ce plan suit une approche adaptée au contexte, fondée sur les droits humains et intersectionnelle, afin d'offrir des possibilités d'avancement et de choix aux femmes, hommes, garçons et filles sud-soudanais, y compris aux personnes âgées et à celles qui sont handicapées ou ont d'autres besoins particuliers. Il met l'accent sur la prise en compte des risques de conflit, l'élargissement de l'espace humanitaire régi par certains principes, l'atténuation des risques en matière de protection et la responsabilité à l'égard des populations touchées. Les questions concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la nutrition, les changements climatiques et la durabilité environnementale seront intégrées dans l'ensemble des interventions du PAM.

Le présent plan stratégique de pays est conçu comme étant le premier d'une série de trois plans, qui jetteront les bases de l'approche intégrée, échelonnée et stratifiée qui sera adoptée par le PAM pour mener ses opérations au Soudan du Sud au cours des 13 prochaines années. Ce calendrier permettra au PAM de progresser graduellement, s'agissant des vies sauvées, de la résilience, du développement et de la paix, au fil de plusieurs années et cycles de programmes interdépendants. L'ambition à long terme est de réduire le besoin d'aide humanitaire, en favorisant l'autonomie et la résilience et en renforçant les capacités et les systèmes nationaux.

Pour ce faire, le PAM renforcera et élargira ses partenariats avec le Gouvernement, les partenaires de développement, les institutions financières internationales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires et d'autres acteurs essentiels. La collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, reste une priorité absolue.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Soudan du Sud (2023–2025) (WFP/EB.2/2022/X-X/X), pour un coût total pour le PAM de 3 770 722 263 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Le Soudan du Sud est l'un des pays les plus fragiles du monde¹. Bien qu'un accord de paix "revitalisé" ait été signé en 2018, la mise en œuvre de certains de ses aspects essentiels reste incomplète. Des millions de Sud-Soudanais n'ont pas encore connu une paix et une prospérité durables.
2. Depuis son indépendance, le Soudan du Sud est en proie à un conflit armé prolongé, entrecoupé de violences au niveau infranational, de chocs économiques, et d'inondations extrêmes et de sécheresses locales qui sévissent plusieurs années de suite. Du fait de l'insuffisance des infrastructures de transport et de communication, la marginalisation et l'accès inéquitable aux possibilités offertes sur le plan social et économique persistent. Ces facteurs de fragilité profondément enracinés ont été aggravés par la pandémie de COVID-19.
3. Les besoins d'aide humanitaire se maintiennent à un niveau alarmant et dépassent largement les ressources disponibles. On estime qu'en 2022, 8,9 millions de personnes, soit plus des deux tiers de la population, auront absolument besoin d'une aide humanitaire². Ce chiffre inclut les 1,7 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays et les 298 000 réfugiés. L'accès humanitaire est entravé par l'insécurité, les menaces et la violence persistantes à l'encontre du personnel humanitaire et des biens, par les ingérences dans les opérations et par l'absence presque totale d'infrastructures.
4. Se situant au 185^e rang sur 189 pays en 2020, le Soudan du Sud arrive en queue de classement selon l'Indice du développement humain³. Même avant la pandémie, son niveau de pauvreté était parmi les plus élevés du monde: en 2016, plus des trois quarts de la population vivait avec moins de 1,90 dollar É.-U. par jour⁴. Le taux de mortalité infantile est de 105 pour 1 000, et une femme sur sept meurt pendant l'accouchement ou la grossesse.
5. Vingt-neuf pour cent seulement des femmes sont alphabétisées, contre 40 pour cent des hommes⁵. En 2020, environ 2,8 millions d'enfants étaient déscolarisés, dont 53 pour cent de filles⁶. Plus d'un enfant sur cinq inscrit à l'école abandonne avant d'avoir terminé le cycle primaire (24 pour cent des filles contre 21 pour cent des garçons)⁷. En 2015, le taux brut de scolarisation en primaire était de 35 pour cent (30 pour cent pour les filles et 40 pour cent pour les garçons), contre 5,5 pour cent dans le secondaire (4,5 pour cent pour les filles et 6,5 pour cent pour les garçons)⁸.
6. Les inégalités entre les sexes profondément enracinées en matière d'éducation, de possibilités d'emploi et de prise de décisions privent de pouvoir d'action la moitié de la population et l'empêchent de réaliser pleinement son potentiel. Plus de 52 pour cent

¹ The Fund for Peace. 2020. *Fragile States Index Annual Report 2020*.

² Ce chiffre n'inclut pas les 2,2 millions de Sud-Soudanais qui sont réfugiés dans les pays voisins (la troisième crise liée aux réfugiés la plus grave au niveau mondial concerne le Soudan du Sud).

³ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. [Page Web présentant des données sur le développement humain](#) (en anglais uniquement).

⁴ Banque mondiale. [Ratio de la population pauvre disposant de moins de \\$1.90 par jour \(2011 PPP\) \(% de la population\) – Soudan du Sud](#).

⁵ Banque mondiale. [Taux d'alphabétisation, total des adultes \(% des personnes âgées de 15 ans et plus\) – Soudan du Sud](#).

⁶ Ministère des finances et de la planification, Ministère du genre, de l'enfance et de l'aide sociale et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2021. *The Situation of Children and Women in South Sudan, 2018–2020*.

⁷ Ministère de l'éducation nationale et de l'instruction. 2020. *Nationwide Out of School Children Catchment Mapping in South Sudan*. (Non disponible en ligne.)

⁸ Banque mondiale. [Inscriptions à l'école, primaire \(% net\) – Soudan du Sud](#).

des filles sont mariées ou engagées dans une autre forme d'union avant l'âge de 18 ans⁹. Environ 65 pour cent des femmes et des filles ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie, et 51 pour cent ont subi des violences au sein de leur couple¹⁰.

7. L'accès physique, social, économique et politique inégal et inéquitable aux ressources naturelles, aux marchés, aux institutions publiques et aux services a attisé les revendications et les conflits. Les effarantes inégalités de richesse et de revenus creusent le fossé entre les quelques nantis et la vaste majorité des démunis, ce qui contribue à donner l'impression d'un jeu à somme nulle dans lequel un groupe ne peut progresser qu'aux dépens des autres.
8. Près de 74 pour cent de la population a moins de 30 ans. Les possibilités d'emploi et les moyens d'existence limités entraînent un taux de chômage élevé parmi les jeunes, qui était estimé à 29 pour cent en 2019¹¹. Cette situation a pour conséquences la déscolarisation, l'exploitation sur le lieu de travail et le recrutement de jeunes hommes dans des groupes armés, ce qui nuit à la cohésion sociale et aux perspectives de paix.
9. Le VIH, dont la prévalence est estimée à 2,5 pour cent chez les adultes âgés de 15 à 49 ans, est une question de santé publique prioritaire. On estime que 1,2 million de Sud-Soudanais sont handicapés et courent davantage le risque d'être stigmatisés, marginalisés et victimes de violences et d'être laissés de côté.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Le Soudan du Sud est en retard concernant la plupart des objectifs de développement durable (ODD). L'absence de prise en main et d'engagement de la part des instances politiques de haut niveau, l'intégration insuffisante des ODD dans la planification et la budgétisation gouvernementales, la faiblesse de la gouvernance, la corruption systémique et les dispositifs institutionnels inadaptés sont autant de sérieux obstacles à la réalisation des ODD¹². L'absence de données actualisées et fiables, ventilées par sexe, par âge, par situation socioéconomique, par vulnérabilité, par lieu de résidence et selon d'autres critères, entrave considérablement la planification et la programmation fondées sur des données probantes¹³.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

11. *Accès à la nourriture.* On estime qu'en 2022, 8,3 millions de personnes, soit plus des deux tiers de la population, souffriront d'insécurité alimentaire grave au plus fort de la période de soudure, de mai à juillet¹⁴. Il s'agit là d'une augmentation de 7 pour cent par rapport aux 7,7 millions de personnes démunies enregistrées au cours de la période de soudure de 2021 et du chiffre de loin le plus élevé relevé depuis l'indépendance. Parmi les populations les plus vulnérables figurent les réfugiés, les personnes déplacées, les ménages dirigés par une femme et les personnes handicapées.

⁹ Organisation des Nations Unies (ONU). 2021. *United Nations Common Country Analysis for South Sudan*.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

¹³ ONU. 2021. *South Sudan, SDG data landscape Diagnostic and Strategic Action Plan*. (Non disponible en ligne.)

¹⁴ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2022. *Humanitarian Needs Overview: South Sudan*.

12. *Élimination de la malnutrition.* On estime qu'en 2021, 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans et 676 000 filles et femmes enceintes et jeunes mères ont souffert de malnutrition aiguë¹⁵. La prévalence de l'émaciation, qui atteint 11,3 pour cent¹⁶, reste préoccupante et le taux de retard de croissance est élevé (31 pour cent)¹⁷. Cette situation s'explique par l'aggravation de l'insécurité alimentaire, la mauvaise alimentation, les maladies et l'accès limité aux services de santé et de nutrition. Les pratiques inadaptées d'alimentation des mères, des nourrissons et des jeunes enfants et les pratiques socioculturelles préjudiciables sont également des facteurs déterminants.
13. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Pour s'assurer des moyens d'existence, environ 95 pour cent de la population est tributaire des secteurs de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture de subsistance, qui sont exposés aux aléas climatiques¹⁸. Les petits producteurs rencontrent de nombreuses difficultés, notamment la précarité du régime foncier et l'accès insuffisant à des intrants de qualité, aux marchés, aux technologies, aux services de vulgarisation agricole et aux services financiers et numériques. Les femmes et les filles assurent entre 60 pour cent et 80 pour cent de la production vivrière, mais les inégalités entre les sexes compromettent leur accès aux ressources productives et leur maîtrise de celles-ci¹⁹.
14. *Systèmes alimentaires durables.* Le Soudan du Sud est un pays à déficit vivrier qui dépend des importations pour couvrir ses besoins nets annuels en céréales, lesquels s'élèvent à 380 000 tonnes²⁰. L'infrastructure insuffisamment développée et les chaînes d'approvisionnement inefficaces expliquent les coûts élevés de transport, d'entreposage, de commercialisation et de transformation, ainsi que les importantes pertes après récolte. Parmi les autres facteurs figurent les investissements limités dans l'agriculture, l'intégration insuffisante des zones de production et des marchés, la dégradation de l'environnement et les pratiques non durables de gestion des ressources.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

15. Les progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 17 sont limités; ils ont été entravés par plusieurs facteurs aussi bien contextuels qu'institutionnels:
 - *Renforcement des capacités.* Les services essentiels ne peuvent pas être assurés de manière efficace, car les allocations budgétaires et les dépenses nationales sont limitées et les capacités et les systèmes institutionnels sont insuffisants, s'agissant de la formulation, de la planification, de la conception, de l'application, du suivi et du contrôle des politiques.
 - *Cohérence des politiques.* La prise en main limitée par les instances nationales constitue un grave obstacle à la cohérence des politiques, tout comme la faiblesse des mécanismes de coordination et l'insuffisance de la collecte, de l'analyse, de la communication et de l'utilisation de données actualisées.

¹⁵ OCHA. 2022. *Humanitarian Response Plan: South Sudan*.

¹⁶ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. 2022. *South Sudan: Acute Malnutrition Situation for February-March 2022 and Projections for April-July 2022*.

¹⁷ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, UNICEF et PAM. 2022. *Food Security and Nutrition Monitoring Report Round 27*. (Publication prévue en 2022).

¹⁸ Ministère de l'environnement et des forêts. 2021. *First National Adaptation Plan for Climate Change – Republic of South Sudan*.

¹⁹ ONU. 2021. *United Nations Common Country Analysis for South Sudan*.

²⁰ Banque mondiale. 2019. *South Sudan: Linking the Agriculture and Food Sector to the Job Creation Agenda*.

- *Diversification des sources de financement.* Le Soudan du Sud est fortement dépendant du secteur pétrolier, qui représente plus de 90 pour cent des recettes publiques et 70 pour cent du produit intérieur brut. L'aide publique au développement nette, qui a atteint au total 1,9 milliard de dollars en 2019, est la deuxième source de revenus. La production limitée de recettes publiques et la faiblesse des mécanismes de transparence et d'obligation redditionnelle en matière budgétaire expliquent le manque d'investissements dans les services et les infrastructures.
- *Renforcement des partenariats mondiaux.* Le développement insuffisant des infrastructures énergétiques et de transport, et les frais de fonctionnement élevés qui en découlent, constituent de sérieux obstacles au commerce et à l'intégration économique régionale.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

16. Conflit. Le conflit, qui entraîne des déplacements, perturbe la production agricole et affaiblit la résilience des ménages et des communautés, est le principal facteur responsable de la faim et de l'insécurité alimentaire au Soudan du Sud. Il pèse sur la prestation des services de base, y compris la fourniture de l'assistance humanitaire. La marginalisation et le manque de perspectives qui en résultent peuvent à leur tour attiser le conflit, comme dans les États de Jonglei, des Lacs, de l'Unité, de Warrap, et du Haut Nil, qui restent les États les plus touchés par le conflit et les plus exposés à l'insécurité alimentaire.
17. Chocs climatiques. Le Soudan du Sud figure parmi les cinq pays les plus vulnérables face aux conséquences des changements climatiques²¹. Les inondations et l'expansion des zones humides en résultant constituent un changement structurel qui nécessite de s'adapter à moyen ou à long terme. Les phénomènes liés au climat, notamment les inondations et les sécheresses, exacerbent les menaces en aggravant la vulnérabilité existante et le risque de conflit et de violence. Les déplacements et les changements survenus dans les mouvements habituels des troupeaux, conjugués à la diminution des moyens d'existence disponibles comme les terres, les zones de pâturage et l'eau, augmentent le risque de conflit.
18. Inégalités entre les femmes et les hommes. Les inégalités entre les femmes et les hommes concernant l'accès aux ressources et la participation à la prise de décisions sont profondément enracinées dans le tissu social. L'Indice du développement humain pour les femmes et les filles au Soudan du Sud est près de 16 pour cent inférieur au score déjà faible obtenu pour les hommes et les garçons. Les femmes et les filles assurent une grande partie du travail associé aux activités de production des ménages, mais n'ont guère de poids dans la prise de décisions²². Les ménages dirigés par une femme représentent une part excessivement importante des ménages touchés par le conflit, déplacés et vulnérables.
19. Insuffisance des systèmes de protection sociale. La couverture de la protection sociale reste très limitée. Plus de 99,7 pour cent des dépenses consacrées actuellement chaque année à la protection sociale sont financées par des donateurs²³. L'environnement politique, un secteur financier mal géré et une capacité d'analyse et de mise en œuvre limitée empêchent le Gouvernement de planifier et d'assurer des services de protection sociale.
20. Développement insuffisant des infrastructures. Le réseau routier du Soudan du Sud est l'un des moins développés du monde. Seulement 192 kilomètres sur environ 17 000 kilomètres de routes sont pavés²⁴. Près de 60 pour cent du pays n'est pas accessible

²¹ Verisk Maplecroft. 2016. *Climate Change Vulnerability Index, 2017*.

²² ONU. 2021. *United Nations Common Country Analysis for South Sudan*.

²³ Ibid.

²⁴ Banque mondiale. 2017. *Country Engagement Note for the Republic of South Sudan for the period FY 18-19*.

par la route pendant la période de soudure. Il s'agit là d'un grave obstacle au commerce et à l'intégration des marchés, qui empêche l'économie de satisfaire aux conditions de l'offre et de la demande et contribue au coût élevé supporté pour apporter une assistance humanitaire.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

21. Le présent plan stratégique de pays (PSP) met à profit les résultats obtenus grâce aux interventions du PAM et tient compte des avis formulés par le Gouvernement, les principales parties prenantes et les communautés touchées. Il s'appuie également sur les enseignements tirés et les recommandations issues des évaluations globales et par pays et des évaluations thématiques, y compris une évaluation décentralisée des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), des évaluations de l'impact sur l'ensemble de l'économie locale, des travaux de recherche du PAM sur sa contribution à la paix et de l'évaluation du PSP provisoire en cours²⁵.
22. L'évaluation du PSP provisoire a mis en évidence le rôle de chef de file joué par le PAM dans les interventions d'urgence, ainsi que l'adaptation de son programme pour tenir compte de l'évolution du contexte et des besoins. Des progrès notables ont été réalisés pour ce qui est d'améliorer l'autosuffisance, la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés et de réduire les tensions et la violence, mais des investissements supplémentaires sont indispensables pour mettre davantage l'accent sur le renforcement de la résilience et l'adaptation aux changements climatiques et pérenniser les résultats obtenus, notamment en remédiant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire.
23. Afin d'optimiser l'impact des activités, les auteurs de l'évaluation ont recommandé de mettre l'accent sur les principales possibilités offertes et sur les avantages comparatifs essentiels, s'agissant notamment de: renforcer les liens permettant de consolider la paix, en adoptant l'approche du triple lien; accorder une plus grande attention aux questions transversales, comme la programmation tenant compte du risque de conflit, la responsabilité à l'égard des populations touchées et le programme de transformation des relations entre les femmes et les hommes; renforcer les partenariats; diversifier les sources de financement; et collaborer de manière plus stratégique avec le Gouvernement à la conception et la mise en œuvre du PSP.
24. Les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation ont été prises en compte lors de l'élaboration du présent PSP, qui met en place d'importantes modifications au titre de quatre piliers intégrés et complémentaires au cours des trois prochaines années, afin de favoriser un changement durable dans les régions du pays les plus touchées par la faim, le conflit, les chocs climatiques et la marginalisation.
25. Les interventions d'urgence resteront la composante la plus importante du portefeuille d'activités, mais on s'emploiera davantage à faciliter la transition vers un avenir plus stable. Il s'agira notamment de transposer à plus grande échelle les activités conçues pour renforcer la résilience face aux chocs futurs et d'appuyer les actions porteuses de transformation, qui cherchent à remédier aux causes profondes de la faim et contribuent donc à la paix.

²⁵ *Strategic Evaluation of WFP Support for Enhanced Resilience, Evaluation of the WFP Response to the COVID-19 Pandemic et Strategic Evaluation of WFP's Use of Technology in Constrained Environments.*

26. L'investissement dans le capital humain est un élément essentiel de la stratégie à long terme ayant pour objet de développer l'aptitude du Soudan du Sud à s'adapter aux chocs futurs et aux changements structurels en cours, de promouvoir la paix et la stabilité en améliorant la capacité de la population, des jeunes en particulier, à concrétiser ses aspirations, et de favoriser l'avancement des femmes et des filles. Le PSP intensifiera les programmes d'alimentation scolaire, donnera la priorité aux interventions spécifiquement axées sur la nutrition et à dimension nutritionnelle selon une approche fondée sur le cycle de vie, et favorisera le développement des systèmes nationaux de protection sociale, notamment grâce à la collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).
27. En favorisant le développement de systèmes alimentaires durables, le PAM cherche à lutter contre la marginalisation des communautés rurales, moyennant le renforcement de leurs liens avec les marchés et leur participation à des activités qui améliorent leur capacité à résister aux chocs et à s'adapter au changement. Pour atteindre ces objectifs, des activités d'appui aux marchés agricoles seront menées au profit des petits exploitants, une approche à long terme du développement des infrastructures sera adoptée et des efforts seront déployés pour accroître la capacité de la chaîne d'approvisionnement.
28. Afin de faciliter le transfert progressif des responsabilités au Gouvernement, le PAM financera des investissements supplémentaires et réalistes en vue de renforcer les capacités et les systèmes nationaux, prendra part à la concertation sur les politiques et recommandera au Gouvernement de participer à la fourniture des services essentiels. À court ou à moyen terme, du fait de la présence limitée des institutions gouvernementales, en particulier dans les zones plus marginalisées, l'appui au renforcement des capacités de mise en œuvre sera axé sur les acteurs qui participent actuellement à la prestation des services et à l'exécution des programmes au niveau local. Il s'agit notamment des autorités locales et traditionnelles, des organisations non gouvernementales (ONG) locales et des organisations communautaires, comme les groupes de femmes ou de jeunes et les groupes confessionnels.
29. Afin d'appliquer cette stratégie, le PAM collaborera avec les communautés et les principaux acteurs en vue de faciliter l'acceptation au niveau local, en maintenant et en élargissant l'espace réservé à la fourniture d'une assistance humanitaire de qualité, en toute sécurité et dans le respect de la dignité, conformément aux principes humanitaires. Une analyse rigoureuse du conflit permettra de mettre au point des programmes tenant compte du risque de conflit et de réduire au minimum les conséquences imprévues des interventions sur les populations, tout en contribuant à la paix et à la stabilité. Les actions visant à comprendre les causes profondes de la violence et à y remédier, dans toute la mesure possible, feront partie intégrante de cette approche.
30. Le PAM aura recours aux outils de planification communautaire participative pour faire en sorte que les besoins et les expériences des communautés locales, en particulier des femmes, des jeunes, des réfugiés, des populations déplacées, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés, soient au cœur de la programmation et de la mise en œuvre.
31. Les activités seront conçues pour s'attaquer aux facteurs fondamentaux responsables de la marginalisation et seront ciblées en conséquence. De concert avec les principaux acteurs, le PAM recherchera une convergence géographique et opérationnelle et des voies pour favoriser l'autonomie des plus vulnérables. Cela supposera de collaborer avec des partenaires pour mener à bien un ensemble intégré d'activités dans les domaines des secours d'urgence, de la résilience et de la cohésion sociale dans des zones déterminées conjointement, sur une longue période, afin d'obtenir des résultats systémiques et susceptibles de changer la vie.

32. Les questions relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et des jeunes, à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées seront intégrées dans l'ensemble des interventions, afin de faire participer les groupes ciblés et de leur donner des moyens d'action. En vue de réduire la vulnérabilité et de faire progresser l'égalité des sexes, le PAM travaillera avec les femmes et les filles, tout en encourageant les hommes et les garçons à être des défenseurs et des artisans du changement. Avec ses partenaires, le PAM cherchera à améliorer la disponibilité et l'utilisation de données intrafamiliales ventilées par sexe, par âge, par handicap et selon d'autres critères socioéconomiques. Cela aidera le PAM à repérer et à surmonter les obstacles à la prise de décisions et la participation équitables, et assurera la continuité entre les interventions d'urgence et les activités axées sur la résilience.
33. Le PAM appliquera une approche axée sur la protection pour s'efforcer d'obtenir la participation active et efficace de tous, en réduisant autant que possible le risque de porter préjudice. Les mécanismes communautaires de remontée de l'information, sûrs, accessibles et inclusifs, seront renforcés afin de réduire les risques en matière de protection, de veiller au respect de l'obligation redditionnelle et d'éclairer l'élaboration des programmes.
34. Afin de venir en aide aux personnes démunies de manière aussi efficace et efficiente que possible, le PAM élaborera, testera et transposera à plus grande échelle des innovations et des technologies appropriées, tout en mettant en place des écosystèmes et des réseaux d'innovation dirigés localement.
35. Le PAM renforcera sa collaboration avec des partenaires détenteurs de savoirs, notamment les universités et les instituts de recherche locaux, afin de suivre les effets directs relatifs au triple lien, de mesurer l'efficacité et l'impact des activités et de produire des données probantes, qui éclaireront la programmation et la prise de décisions adaptatives fondées sur des données. Les observations factuelles, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience seront recensés, consignés et diffusés afin de soutenir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.
36. Dans l'ensemble de ses programmes, le PAM recherchera des possibilités de contribuer à la cohésion sociale, à la paix et à la stabilité et de favoriser l'émancipation économique des femmes et des jeunes.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

37. Ce PSP s'appuie sur la Vision du Soudan du Sud à l'horizon 2040 et sur la stratégie nationale de développement révisée pour 2021-2024, auxquelles il apporte son soutien. Cette stratégie de développement vise à consolider la paix, à réduire la présence humanitaire, à stabiliser l'économie et à promouvoir le développement durable. Les domaines thématiques prioritaires sont notamment le renforcement des institutions, le développement des infrastructures, la mise en valeur du capital humain et la protection des personnes vulnérables. Une priorité primordiale est de lutter contre les inégalités entre les sexes et de favoriser l'avancement des femmes, ainsi que de doter les jeunes des moyens de s'adapter aux défis et aux possibilités à venir.
38. Parmi les autres stratégies et plans sectoriels figurent:
 - la stratégie visant à mettre en place des solutions durables et le plan d'action en faveur des réfugiés, des personnes déplacées, des rapatriés et des communautés d'accueil (2021);
 - le plan directeur détaillé en faveur de l'agriculture et le plan directeur de développement de l'irrigation (2017);
 - le cadre national de protection sociale (2014);

- le premier plan national d'adaptation aux changements climatiques (2021);
 - la politique environnementale nationale (2015-2025);
 - la politique nationale en matière de santé (2016-2026);
 - le plan stratégique en matière d'enseignement général (2017-2022);
 - la stratégie nationale d'alimentation scolaire utilisant la production locale (2020-2024); et
 - la politique nationale sur le handicap et l'inclusion (2015).
39. Ce PSP contribue directement à l'obtention de trois des quatre effets collectifs du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2023-2025 (ci-après le Plan-cadre de coopération), qui est encore en cours d'élaboration²⁶. Les activités relatives à l'assistance d'urgence, qui découlent du plan de réponse humanitaire pour 2022²⁷, reposeront sur une analyse fondée sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

40. Ce PSP a été élaboré au fil de nombreuses consultations ouvertes à tous avec le Gouvernement, au niveau national et à celui des États, d'autres organismes des Nations Unies, des partenaires de développement, des institutions financières internationales, des organisations de la société civile, des ONG et des communautés touchées. Le PAM a participé à la coordination sectorielle et à la planification conjointes interorganisations, en collaborant avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue d'appuyer la concertation nationale sur les systèmes alimentaires, l'analyse commune de pays et la formulation du Plan-cadre de coopération. Avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'UNICEF, le PAM codirige les activités relatives aux effets 2 et 3 du Plan-cadre de coopération.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

41. Ce PSP repose sur une théorie du changement, qui porte sur la période initiale de trois ans couverte par le présent PSP et dont on envisage la prolongation pendant deux PSP supplémentaires d'une durée de cinq ans. L'objectif est de s'engager à mettre en œuvre pendant les 13 prochaines années un programme de travail échelonné, stratifié, réactif et réaliste, et d'en jeter les bases. Cette perspective à long terme est essentielle, compte tenu de l'objectif qui consiste à agir aujourd'hui d'une manière compatible avec divers scénarios futurs, garantissant la souplesse nécessaire pour s'adapter au contexte politique, aux risques nouveaux et aux possibilités de favoriser l'instauration d'un Soudan du Sud plus stable et plus résilient. Pour ce faire, il convient de mettre en œuvre des activités et de renforcer les capacités à un niveau qui peut être maintenu durablement par

²⁶ À savoir, l'effet collectif 2: "Au Soudan du Sud, les femmes et les hommes, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables, tirent profit du développement économique plus durable et plus inclusif, auquel ils contribuent; ce développement est accompagné d'une moindre dépendance à l'égard des hydrocarbures, d'une meilleure adaptation aux changements climatiques et d'une plus grande résilience face aux chocs économiques"; l'effet collectif 3: "Au Soudan du Sud, les enfants, les femmes et les hommes, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables, bénéficient d'une meilleure couverture en matière de protection sociale et de services sociaux de qualité, inclusifs et réactifs"; et l'effet collectif 4: "Les femmes, les jeunes, ainsi que les groupes vulnérables, sont en mesure de réclamer et d'exercer leurs droits dans les domaines politique, économique, social, environnemental et culturel".

²⁷ Objectif stratégique 1 du plan de réponse humanitaire pour 2022: la morbidité et la mortalité des personnes vulnérables qui se trouvent aux niveaux de gravité multiseCTORielle 4 et 5 sont réduites grâce à un accès équitable, dans le respect de la dignité, à des services intersectoriels essentiels pour répondre à leurs besoins.

- le Gouvernement après le transfert des responsabilités. Pour obtenir de bons résultats, il sera indispensable de rechercher la complémentarité avec d'autres acteurs.
42. Pendant la période couverte par ce PSP, la principale priorité du PAM restera de sauver des vies et de protéger les moyens d'existence. Lorsqu'il sera possible de le faire, le PAM investira également en faveur d'activités complémentaires, qui portent sur la résilience face aux chocs, l'adaptation au changement structurel à long terme et la capacité du Gouvernement à mettre en place et assurer des services essentiels.
 43. Pour renforcer les capacités et offrir des possibilités de dissuader de recourir à la violence, il faudra assurer une présence et un engagement durables au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Dans un premier temps, le PAM s'attachera à mettre en œuvre un ensemble intégré de mesures d'appui, en travaillant en collaboration avec le Gouvernement et avec d'autres acteurs sur un nombre limité de sites et en tirant des enseignements utiles pour guider l'application des approches couronnées de succès à d'autres zones.
 44. Ceci permettra au PAM de préserver et de mettre à profit les acquis obtenus progressivement grâce aux interventions visant à sauver des vies, à renforcer la résilience et à consolider la paix menées au cours de plusieurs années et cycles de programmes interdépendants. Le but principal est de réduire progressivement le besoin d'assistance humanitaire, à mesure que les populations deviennent de plus en plus autonomes et résilientes et que les capacités, les infrastructures et les systèmes nationaux s'améliorent.
 45. Le PAM consolidera et élargira ses partenariats à long terme afin de faire avancer les travaux menés autour du triple lien, de renforcer les synergies et de venir en aide aux plus démunis. La question de la consolidation de la paix sera traitée directement dans le cadre de projets qui cherchent à éviter les conflits, en offrant d'autres possibilités aux jeunes dans les zones marginalisées, et moyennant des activités visant à lutter contre la marginalisation en facilitant la fourniture de services sociaux. La prestation de services de meilleure qualité devrait non seulement favoriser le développement du capital humain, mais aussi permettre d'améliorer à moyen terme la crédibilité de la gouvernance locale et nationale et la légitimité qui lui est accordée.
 46. Le présent PSP a pour objet de fournir des bases solides pour un PSP couvrant la période 2026–2030, qui commencera à chercher à atteindre des objectifs à moyen et à long terme. Sur la base des enseignements tirés de l'expérience, l'ampleur et la portée de la stratégie qui sera suivie pendant 13 ans seront révisées et affinées avec le Gouvernement et les principales parties prenantes, en tenant compte des considérations relatives à la faisabilité et au rapport coût-efficacité. On s'attend à ce que le Gouvernement soit en mesure de prendre davantage en charge le financement et la fourniture de services essentiels, y compris des éléments d'un filet de protection sociale prévoyant des interventions en cas de choc modéré.
 47. Pendant toute cette période de 13 ans, le PAM conservera sa capacité à intervenir en cas de choc de grande ampleur et défendra les principes humanitaires. Il veillera à ce que la gestion multidimensionnelle des risques soit intégrée dans toutes les interventions, atténuant les risques tout en tenant compte de l'évolution rapide du contexte national et en s'y adaptant. On s'attachera à favoriser l'égalité femmes-hommes, la durabilité environnementale et la résilience et à éviter toute conséquence négative imprévue des activités du PAM sur le plan social.

Hypothèses

48. Les hypothèses sous-tendant le PSP, qui tiennent compte du caractère fragile et transitoire de la situation au Soudan du Sud, sont notamment les suivantes:
- L'accord revitalisé tient en grande partie, mais le conflit armé et les violences infranationales se poursuivent dans tout le pays et risquent de s'intensifier à l'approche des élections.
 - Les élections ont lieu début 2023 comme prévu et les résultats sont contestés par les divers candidats et communautés, mais ne sont pas annulés.
 - Les indicateurs macroéconomiques et financiers sont relativement stables.
 - Le niveau des nouveaux déplacements de populations se stabilise ou diminue.
 - L'accessibilité des zones touchées est stable ou s'améliore.
 - Les ressources du PAM sont relativement stables, prévisibles et disponibles en temps voulu, d'une manière souple.
 - Des partenaires dotés des capacités requises sont disponibles et désireux de collaborer avec le PAM (y compris pour élaborer des stratégies et des activités complémentaires).
49. La mesure dans laquelle ces hypothèses se vérifieront aura des répercussions sur les transitions stratégiques sur lesquelles cette stratégie repose.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise au Soudan du Sud, y compris les réfugiés, les personnes déplacées, les rapatriés et les populations d'accueil, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les crises

50. La priorité absolue du PAM reste de sauver des vies et de préserver les moyens d'existence. L'assistance humanitaire sera liée aux activités de renforcement de la résilience, d'une manière qui conforte l'intervention des bénéficiaires, leur autonomie et leur relèvement, ce qui contribuera à la cohésion sociale et à la paix.

Effet direct stratégique du PAM

51. Cet effet direct du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

52. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

53. Cet effet direct du PSP contribue aux plans annuels de réponse humanitaire, à la priorité stratégique 3 (développement social et protection des plus vulnérables) du Plan-cadre de coopération et au pilier 4 de la stratégie nationale de développement révisée (développement du capital humain).

Produits escomptés

54. Quatre produits permettront d'obtenir cet effet direct:
- Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise bénéficient de transferts de vivres et/ou de transferts monétaires qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base.

- Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe, qui sont touchés par une crise, bénéficient d'un ensemble de mesures axées sur la santé et la nutrition permettant de prévenir et traiter la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel.
- Les bénéficiaires touchés par une crise participent de manière équitable à des actions d'appui aux moyens d'existence et à des activités communautaires, qui améliorent leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel, renforcent leur autonomie et favorisent la cohésion sociale et la consolidation de la paix.
- Les filles et les garçons touchés par une crise qui viennent en classe reçoivent des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, les aident à obtenir de bons résultats et favorisent l'autonomisation des filles.

Activité essentielle

Activité 1: Apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale aux populations touchées par une crise afin de favoriser leur autonomie, leur état de préparation et leur relèvement

55. Le PAM apportera une assistance à dimension nutritionnelle visant à sauver des vies aux populations touchées par le conflit, les aléas climatiques ou d'autres crises, en associant des transferts en nature et de type monétaire qui leur permettront de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats. Cette activité sera mise en œuvre en appliquant une approche participative inclusive, permettant d'atténuer les risques liés aux erreurs d'inclusion ou d'exclusion. Afin de favoriser la cohésion sociale et de garantir la durabilité, ces activités profiteront également aux communautés d'accueil. L'assistance sera apportée d'une manière sûre et respectueuse de la dignité qui tient compte des besoins et des préférences des femmes, des filles, des hommes et des garçons touchés, y compris les personnes handicapées et les autres groupes vulnérables.
56. Les élèves du primaire vivant dans des zones touchées par une crise recevront des repas scolaires nutritifs et ne présentant aucun risque sanitaire, qui les aideront à avoir de meilleurs résultats, permettront aux filles de poursuivre leurs études et réduiront le risque de mariage d'enfant ou de mariage forcé et de grossesse précoce. Dans les zones où les indicateurs relatifs à l'éducation sont mauvais, le PAM apportera une aide aux enseignants, aux cuisiniers et aux autres membres du personnel d'appui, en vue d'améliorer la qualité des services éducatifs et donc la contribution du programme au développement du capital humain. Les activités complémentaires concernant l'école, la nutrition et la santé englobent le déparasitage, l'éducation et la sensibilisation en matière de santé, de nutrition et d'hygiène, et les jardins scolaires. Le PAM préconisera d'utiliser des fourneaux améliorés afin de réduire au minimum l'empreinte environnementale de ses activités.
57. Le PAM assurera un ensemble intégré d'activités d'appui en matière de santé et de nutrition à l'intention des enfants de moins de 5 ans, des filles et des femmes et des jeunes mères souffrant de malnutrition. Ces activités comprendront une supplémentation alimentaire généralisée, des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique femmes-hommes, des conseils relatifs à la nutrition, des activités de sensibilisation et d'autres services fondamentaux. Un appui essentiel en matière de santé et des aliments nutritifs spécialisés seront fournis aux personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose, afin d'améliorer leur état nutritionnel (s'ils souffrent de malnutrition) et l'observance de leur traitement. En collaboration avec le module de la nutrition et l'UNICEF, le PAM fournira un traitement contre la malnutrition aiguë, dans le cadre de la continuité des soins, afin que l'impact de cette assistance soit optimal et durable.

58. Afin de réduire les coûts ainsi que le besoin d'assistance humanitaire au fil du temps, le PAM adoptera une approche dynamique et d'un bon rapport coût-efficacité pour ses interventions d'urgence, notamment en remplaçant progressivement le transport aérien coûteux par le transport routier et fluvial pour les transferts en nature. Il investira en faveur du renforcement des capacités et des systèmes nationaux et locaux concernant l'alerte rapide, l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des catastrophes et les mesures d'anticipation fondées sur les prévisions, au titre de l'effet direct 4 du PSP, afin de faciliter le transfert progressif au Gouvernement des responsabilités relatives aux principaux services.
59. Lorsque cela sera possible, le PAM renforcera les synergies relatives au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en passant progressivement d'une assistance d'urgence dépourvue de conditions à une assistance plus ciblée et assortie de conditions, portant sur le renforcement de la résilience et l'adaptation (aux changements climatiques et à d'autres changements structurels), au titre de l'effet direct 3 du PSP. Il faudra pour ce faire mieux comprendre les obstacles imputables à la problématique femmes-hommes, les changements structurels liés à l'environnement, les modes d'établissement, les moyens d'existence et les aspirations des communautés bénéficiaires, ainsi que les facteurs influant sur la prise de décisions au niveau familial et individuel concernant les activités de production, la demande de services et les possibilités d'emploi.
60. Le PAM préservera l'espace régi par les principes de l'action humanitaire, tout en veillant à ce que les programmes et les activités ne portent pas préjudice. Les mécanismes communautaires efficaces et accessibles de remontée de l'information seront étoffés afin de traiter les questions relatives à l'exclusion, à l'équité et à la protection.

Partenariats

61. Parmi les partenaires du PAM figurent: les principaux ministères d'exécution; d'autres entités des Nations Unies, en particulier les autres organismes ayant leur siège à Rome, l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei; des ONG; des organisations communautaires; et des communautés locales.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

62. Le PAM maintiendra sa capacité d'intervention en cas d'urgence pendant les trois prochaines années, tout en transposant à plus grande échelle ses activités de renforcement de la résilience en vue de remédier aux causes profondes de la faim et de la violence.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les populations se trouvant en situation de vulnérabilité au Soudan du Sud voient leur nutrition, leur santé et leur éducation s'améliorer et jouissent d'un meilleur accès aux filets de sécurité pendant toute l'année

63. Le PAM aidera le Gouvernement et ses principaux partenaires à: faire en sorte d'accomplir, de préserver et de mettre à profit les progrès qui visent à répondre aux besoins nutritionnels; développer et préserver la capacité productive des générations présentes et futures de Sud-Soudanais; lutter contre les inégalités structurelles; et favoriser la cohésion sociale et la paix.

Effet direct stratégique du PAM

64. Cet effet direct du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

65. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

66. L'effet direct 2 du PSP contribue à la priorité stratégique 3 du Plan-cadre de coopération et aux piliers 4 et 5 de la stratégie nationale de développement révisée (intégration de la problématique femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes et des jeunes).

Produits escomptés

67. Six produits permettront d'obtenir cet effet direct:

- Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe, ont accès à un ensemble de mesures axées sur la nutrition et la santé, qui permettent de prévenir et traiter la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel et leur état de santé.
- Les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères, les aidants et les membres des communautés bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui améliorent les connaissances et les pratiques en matière de nutrition et de santé permettant de prévenir la malnutrition.
- Les populations ciblées recueillent les fruits du renforcement des capacités des systèmes de santé et de nutrition, qui permet d'améliorer leur état nutritionnel et leur état de santé.
- Les filles et les garçons qui viennent en classe bénéficient d'un ensemble de mesures concernant l'école, la santé et l'éducation, liées à l'alimentation scolaire utilisant la production locale qui permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels, favorise la scolarisation, l'assiduité et le maintien à l'école et contribue à l'autonomisation des filles.
- Les écoliers ciblés recueillent les fruits du renforcement de la capacité du Gouvernement et des partenaires à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, à améliorer les apprentissages et à favoriser le passage des filles dans le cycle supérieur de l'école primaire et à l'école secondaire, avec de bons résultats à la clé.
- Les populations vulnérables participant aux programmes de filets de sécurité, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, bénéficient d'une formation leur permettant d'acquérir des compétences, qui leur permet de disposer de davantage de moyens d'action, renforce leur autonomie et élargit leurs perspectives d'emploi.

Activités essentielles

Activité 2: Apporter aux groupes ciblés un appui dans les domaines de la nutrition et de la santé

68. Les populations ciblées bénéficieront d'un ensemble complet de mesures d'appui spécialisées en matière de santé et de nutrition ayant pour objet de prévenir et de traiter la malnutrition. Le PAM donnera la priorité aux interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle menées sous l'impulsion des communautés, selon une approche fondée sur le cycle de vie et en insistant sur les 8 000 premiers jours de la vie. Afin d'optimiser l'impact, le PAM s'efforcera de mieux intégrer les activités nutritionnelles dans des secteurs complémentaires, tels que l'agriculture, l'éducation, la santé, la protection sociale et l'avancement des femmes.

69. Les interventions seront accompagnées d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, menées par les communautés et conçues pour améliorer les connaissances et les pratiques en matière de nutrition et de santé et pour surmonter les obstacles liés à la problématique femmes-hommes. Au titre de l'effet direct 3 du PSP,

des activités de renforcement des filières seront menées pour améliorer la santé et la nutrition et promouvoir la diversité du régime alimentaire. Le PAM renforcera la capacité des acteurs de la santé et de la nutrition à élaborer et gérer des programmes nutritionnels. Les activités de sensibilisation, l'appui en matière de politiques et le dialogue seront intensifiés par l'intermédiaire de plateformes et de réseaux multisectoriels comme le mouvement Renforcer la nutrition, afin de faire progresser l'action en faveur de la nutrition.

Activité 3: Fournir des repas scolaires nutritifs aux écoliers et faire participer des jeunes vulnérables vivant en milieu urbain ou rural à une formation leur permettant d'acquérir des compétences

70. Dans le cadre de sa stratégie à long terme visant à favoriser et à préserver les progrès en matière de capital humain et à relier l'action humanitaire au développement, le PAM élargira ses programmes d'alimentation scolaire, notamment dans les zones touchées par la violence, la faim et les chocs climatiques, afin de contribuer à la réalisation d'objectifs intégrés dans les domaines de l'éducation, de la nutrition, de la santé et de la protection. Les écoles serviront de tremplin pour faire avancer la transformation des systèmes alimentaires, renforcer les moyens d'existence et améliorer l'accès des petits exploitants agricoles, des femmes en particulier, à des marchés, des financements et des technologies plus stables grâce à l'alimentation scolaire utilisant la production locale²⁸.
71. Cette stratégie sera renforcée par des services complémentaires et par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, concernant les bonnes pratiques en matière de nutrition, d'hygiène et de santé et l'égalité des sexes, à l'intention des femmes, des hommes, des enfants, des enseignants et des membres des communautés. Le PAM s'emploiera avec ses partenaires à appuyer les efforts déployés au niveau national pour se rallier à la Coalition mondiale pour les repas scolaires et à plaider pour que le programme de santé et de nutrition à l'école soit une priorité nationale.
72. Afin de favoriser le développement du capital humain et l'autonomie, le PAM assurera une formation professionnelle et des activités de développement des compétences, s'agissant notamment de l'acquisition de notions informatiques et financières, afin de doter les jeunes vulnérables, femmes et hommes, et les personnes handicapées vivant dans des zones urbaines et périurbaines, de compétences essentielles en matière d'entrepreneuriat et d'activités rémunératrices.

Partenariats

73. Le PAM renforcera ses partenariats avec les ministères d'exécution, les partenaires de développement, les institutions financières internationales, d'autres entités des Nations Unies, le Plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants, la Coalition mondiale pour les repas scolaires, ses propres centres d'excellence, des ONG, des établissements universitaires et des organisations qui se consacrent à l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

74. Le PAM et ses partenaires s'emploieront à ouvrir la voie à l'autonomie des bénéficiaires et à leur intégration dans les systèmes nationaux de filets de sécurité et de protection sociale, lorsque cela sera faisable.

²⁸ Le PAM a travaillé avec le Gouvernement à l'élaboration d'une démarche centralisée relative à l'alimentation scolaire utilisant la production locale, faisant appel à ses modalités d'achat direct de produits alimentaires favorables aux petits exploitants. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM étudiera également la faisabilité d'autres modèles, tels que la restauration, les achats décentralisés et les achats effectués indirectement auprès de petits exploitants dans le cadre d'interventions en lien avec l'agriculture.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par un choc vivant dans les zones ciblées, en particulier les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence améliorés et de systèmes alimentaires plus résilients et plus durables

75. En appliquant une démarche intégrée et systémique, le PAM s'emploiera à améliorer l'accès à une alimentation saine, à renforcer les infrastructures, la capacité productive et les compétences pratiques des communautés et à transformer les systèmes alimentaires locaux afin de développer la résilience des ménages et des communautés face aux chocs et de contribuer à la cohésion sociale et à la paix.

Effet direct stratégique du PAM

76. L'effet direct 3 du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

77. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

78. L'effet direct 3 du PSP contribue à la priorité stratégique 2 du Plan-cadre de coopération (diversification économique et croissance économique durable) et aux piliers 3 (développement des infrastructures), 4 et 5 de la stratégie nationale de développement révisée.

Produits escomptés

79. Six produits permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:

- Les populations en situation d'insécurité alimentaire et les communautés touchées par un choc, en particulier les femmes et les jeunes, bénéficient d'actifs productifs communautaires qui améliorent leurs moyens d'existence, renforcent leur résilience face aux chocs et favorisent la cohésion sociale et la consolidation de la paix en tenant compte du risque de conflit.
- Les populations vulnérables bénéficient de technologies et de services d'adaptation au climat améliorés et tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui leur permettent de se tourner vers des moyens d'existence plus durables et adaptés aux changements climatiques et de mieux résister aux chocs climatiques et s'en relever.
- Les petits exploitants et les autres acteurs des systèmes alimentaires, en particulier les femmes et les jeunes, disposent de capacités renforcées pour accroître leur production et leur maîtrise des ressources, grâce à un accès aux marchés et aux services financiers et autres services connexes, qui favorisent les moyens d'existence durables et renforcent leur résilience face aux chocs.
- Les petits exploitants disposent de capacités renforcées et d'un meilleur accès à l'information, aux services et aux technologies, et sont donc plus à même de regrouper les excédents, d'apporter une valeur ajoutée, de réduire les pertes après récolte et d'accéder aux marchés.
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire recueillent les fruits de chaînes d'approvisionnement alimentaire plus inclusives et favorables aux petits exploitants, qui améliorent leur capacité, sur le plan productif et économique, à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels.
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par un choc bénéficient, grâce aux routes, aux ponts, aux principaux ports fluviaux et à d'autres

infrastructures résistant aux aléas climatiques, d'un accès amélioré aux marchés, aux actifs et aux services de base, ce qui soutient leurs moyens d'existence, réduit leur isolement et favorise la cohésion sociale.

Activités essentielles

Activité 4: Faire participer les communautés ciblées à des activités de renforcement de la résilience, notamment à la faveur de la création d'actifs communautaires et de l'adaptation aux changements climatiques, en appliquant une approche tenant compte du risque de conflit et de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes

80. À court terme, les activités 3A aideront les communautés à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats en leur apportant une assistance alimentaire. À plus long terme, elles contribueront à améliorer les moyens d'existence et la résilience des communautés, en les faisant participer à la construction ou à la remise en état des actifs productifs des communautés et des ménages, s'agissant notamment de: dispositifs de conservation des sols et des eaux, terres arables et pâturages remis en état, routes d'accès aux communautés et reboisement, et autres pratiques qui encouragent une utilisation durable des ressources naturelles. Le PAM ciblera et aidera des communautés pastorales et agropastorales, y compris les personnes vivant dans des camps de bétail temporaires et les communautés auxquelles elles sont liées.
81. Les activités contribueront à renforcer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages, à améliorer les moyens d'existence, à réduire la pression exercée sur des ressources épuisées et la concurrence pour ces ressources, à remédier aux causes profondes des tensions sociales et à favoriser la paix, l'égalité femmes-hommes et l'emploi des jeunes. Des réunions au sein des communautés et des activités portant sur les moyens d'existence, de nature à faire évoluer les comportements, viseront à s'attaquer aux normes qui nuisent à la capacité de production et au bien-être des femmes et des jeunes, comme les discriminations liées à l'âge et au sexe dans l'attribution des responsabilités relatives à la propriété des terres et du bétail et à la production agricole. En partenariat avec la FAO, les interventions seront reliées à l'activité 5 du PSP, afin d'améliorer la productivité agricole des ménages vulnérables et d'accroître l'épargne et les investissements au niveau des communautés, y compris les investissements liés à la diversification des revenus. Les activités contribueront à l'avancement des femmes et des jeunes, en favorisant un accès équitable à la prise de décisions et aux actifs productifs, ainsi que la maîtrise de ces actifs. Ces initiatives tiendront compte de la double charge de travail des femmes, à savoir les tâches ménagères non rémunérées et les activités productives.
82. Afin de permettre aux communautés de résister aux chocs et de s'en relever, les activités seront complétées par un renforcement des capacités et par des investissements dans des services de gestion des risques climatiques, s'agissant notamment d'une formation sur l'agriculture intelligente face aux aléas climatiques et d'un accès aux technologies agricoles améliorées, au microcrédit et aux informations sur le climat. On veillera à favoriser la durabilité et à limiter ou à atténuer l'empreinte environnementale du PAM, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et sur la gestion des déchets et de l'eau.

Activité 5: Faire participer les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées, en particulier les femmes et les jeunes, à des activités de développement des moyens d'existence et de soutien aux marchés

83. Cette activité aura pour objet d'améliorer les moyens d'existence et la productivité agricole des petits exploitants et d'autres acteurs des systèmes alimentaires, en particulier les femmes et les jeunes, en renforçant leurs compétences en matière de gestion après récolte, d'entreprises agro-industrielles et de commercialisation et en améliorant leur accès aux ressources productives, aux connaissances et aux techniques, aux services financiers et aux marchés.

84. Les interventions viseront à : faciliter l'accès aux marchés d'intrants et de produits et aux divers services, notamment financiers; construire et remettre en état les infrastructures des marchés ruraux; promouvoir la gestion après récolte et la création de valeur ajoutée au niveau des ménages et des organisations de producteurs, conformément aux normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments; promouvoir la gestion des risques et les investissements en faveur des micro- et petites entreprises agro-industrielles; favoriser le renforcement institutionnel à l'intention des organisations de producteurs et améliorer la capacité des institutions qui assurent la prestation de services aux petits exploitants.
85. Les possibilités d'emploi en dehors du secteur agricole comme les micro- et petites entreprises seront encouragées, en particulier pour les jeunes et les femmes, grâce au développement des compétences dans l'ensemble du système alimentaire. Le PAM facilitera l'accès à des marchés structurés et appuiera l'alimentation scolaire utilisant la production locale au titre de l'activité 2 du PSP. Les transferts de type monétaire seront complétés par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et par d'autres services, en vue de favoriser l'inclusion numérique et financière, de faciliter l'accès à une alimentation nutritive et saine, d'améliorer les pratiques en matière de santé et de nutrition et de renforcer la participation de tous les membres du ménage à la prise de décisions.

Activité 6: Développer, remettre en état et entretenir les infrastructures essentielles à l'intention des communautés ciblées

86. Cette activité joue un rôle essentiel de catalyseur dans les domaines des situations d'urgence, du renforcement de la résilience et de l'adaptation, et favorise la concrétisation de la vision d'avenir du PAM pour le Soudan du Sud. En s'orientant vers un programme à long terme de construction, de remise en état et d'entretien des principaux axes routiers, ponts, voies navigables, ports et ouvrages de protection contre les inondations, le PAM se propose de réduire sa dépendance à l'égard du transport aérien, particulièrement coûteux, pour se tourner vers le transport routier et fluvial dans les 13 prochaines années. Ces infrastructures améliorées, qui permettront aux opérations du PAM et de ses partenaires de gagner en efficacité, renforceront également les échanges commerciaux locaux et feront avancer la transformation des systèmes alimentaires en facilitant l'accès aux marchés et aux services.

Partenariats

87. Le PAM travaillera avec les ministères au niveau national et à l'échelon des États, les organisations régionales, les institutions financières internationales, d'autres entités des Nations Unies, le secteur privé, des organisations de la société civile et des communautés locales.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

88. Les liens entre les effets directs 1, 2 et 3 du PSP seront renforcés grâce à une convergence opérationnelle et géographique, intégrant et organisant en strates les activités visant à sauver des vies, à renforcer la résilience et à s'adapter, afin d'optimiser l'impact.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les institutions nationales et les partenaires au Soudan du Sud disposent de capacités et de systèmes renforcés pour gérer les politiques et les programmes en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale et d'adaptation aux changements climatiques

89. Au cours des 13 prochaines années, il sera essentiel d'effectuer des investissements supplémentaires dans les activités de renforcement des capacités et des systèmes, en vue du transfert final des responsabilités relatives à la prestation des principaux services. L'accent sera mis au départ sur le développement de la capacité d'analyse et de planification au niveau national et de l'aptitude à fournir des services à l'échelon

infranational. Une réorientation devrait advenir dans les futurs PSP, à mesure que le Gouvernement participera davantage à la prestation de services de financement et aux mécanismes de filets de sécurité, moyennant l'allocation de crédits budgétaires.

Effet direct stratégique du PAM

90. Cet effet direct du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

91. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

92. L'effet direct 4 du PSP contribue à la priorité stratégique 3 du Plan-cadre de coopération et aux piliers 4 et 5 de la stratégie nationale de développement révisée.

Produits escomptés

93. Quatre produits permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:

- Les institutions nationales et les partenaires bénéficient de capacités et de systèmes renforcés pour planifier et gérer des programmes alimentaires et nutritionnels tenant compte de la problématique femmes-hommes.
- Le Gouvernement et les partenaires recueillent les fruits de l'amélioration de la couverture des programmes de protection sociale de qualité et d'un bon rapport coût-efficacité, qui favorisent le développement du capital humain de manière équitable et renforcent la résilience des communautés face aux chocs.
- Le Gouvernement et les partenaires bénéficient de l'amélioration des systèmes et des capacités dans les domaines de l'alerte rapide, des mesures d'anticipation et de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, qui réduit les risques et facilite les interventions d'urgence.
- Le Gouvernement et les partenaires bénéficient de l'amélioration des politiques, des capacités et des systèmes relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion des risques de catastrophe, qui renforce la résilience des communautés touchées par un choc.

Activité essentielle

Activité 7: Apporter au Gouvernement et aux partenaires un appui à l'élaboration des politiques et une assistance technique dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale, des mesures d'anticipation, de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des risques de catastrophe

94. Afin d'obtenir un impact durable, le PAM s'attache à renforcer les capacités aux niveaux national et local, en étroite collaboration avec les institutions gouvernementales et les autres acteurs locaux, qui sont les principaux décideurs. À court terme, le PAM mènera ses activités en collaboration avec les acteurs non étatiques et les institutions locales, et par leur intermédiaire, afin de faciliter la fourniture des services de base et la réalisation de l'objectif d'élimination de la faim, conformément aux normes institutionnelles et aux politiques de gestion des risques du PAM. Les interventions menées au niveau national seront d'abord axées sur le renforcement de la capacité d'évaluation, de planification et d'élaboration de stratégies. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration des capacités humaines, organisationnelles et institutionnelles, des mécanismes et plateformes de coordination et des cadres et outils de suivi et d'évaluation.

95. Le PAM s'emploiera également à donner aux premiers intervenants nationaux et locaux, comme les partenaires coopérants et les organisations communautaires, les moyens d'action nécessaires pour mieux venir en aide aux personnes démunies, améliorer le rapport coût-efficacité et renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées. La collaboration avec les institutions financières internationales, l'UNICEF et les autres partenaires facilitera et complétera le renforcement des dispositifs pris en charge par le pays dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, des mesures d'anticipation, de la protection sociale, de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des catastrophes. On cherchera à renforcer les liens entre les interventions en cas de crise et les activités relatives à la résilience, afin de réduire l'impact des catastrophes et le besoin d'aide humanitaire au fil du temps.
96. En partenariat avec d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies, le PAM s'emploiera à accroître la disponibilité en temps voulu de données ventilées, fiables et de qualité, afin de pouvoir fonder la programmation et les décisions en matière de politiques sur des données factuelles. Ces efforts porteront notamment sur l'assistance technique fondée sur des données probantes, l'appui à l'élaboration des politiques, les partenariats et les activités de sensibilisation visant à augmenter les allocations de crédits budgétaires aux services sociaux. Le PAM mènera des travaux de recherche thématique et des analyses coûts-avantages afin d'apporter la preuve des retombées bénéfiques de ses interventions et d'éclairer les PSP successifs.

Partenariats

97. Le PAM collaborera avec les ministères d'exécution, les institutions financières internationales, les organisations régionales, d'autres entités des Nations Unies, ses propres centres d'excellence, des organisations de la société civile et des établissements universitaires.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

98. D'autres domaines de collaboration et de nouvelles voies vers un transfert progressif de la responsabilité de certaines activités seront présentés dans le PSP pour 2026–2030.

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement au Soudan du Sud ont accès à des services communs et à des compétences spécialisées fiables, qui leur permettent de venir en aide aux personnes vulnérables et de répondre aux besoins tout au long de l'année

99. Le PAM continuera de fournir des services communs et des compétences spécialisées indispensables qui permettront de mener en temps voulu dans tout le pays des interventions humanitaires d'un bon rapport coût-efficacité.

Effet direct stratégique du PAM

100. Cet effet direct du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

101. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

102. Cet effet direct du PSP contribue aux plans annuels de réponse humanitaire, à la priorité stratégique 3 du Plan-cadre de coopération et au pilier 4 de la stratégie nationale de développement révisée.

Produits escomptés

103. Trois produits permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:

- Les populations touchées par une crise bénéficient d'une assistance vitale qui leur est apportée en temps voulu grâce aux services de transport aérien efficaces mis à la disposition des principaux partenaires, notamment ceux de l'action humanitaire.
- La communauté de l'action humanitaire et du développement tire avantage de la gestion de l'information, de la coordination et des services logistiques communs assurés par le module de la logistique afin de faciliter la fourniture de l'aide.
- En recevant une assistance vitale, les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent avantage des services fournis à la demande et des compétences spécialisées mises à disposition.

Activités essentielles

Activité 8: Assurer à la communauté humanitaire et à d'autres partenaires des services de transport aérien (passagers et fret léger) et une assistance technique au secteur de l'aviation

104. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires continueront de jouer un rôle essentiel pour assurer des interventions humanitaires rapides, sûres, efficaces et économiques au Soudan du Sud, en particulier dans les zones difficiles d'accès, et pour faciliter les livraisons de fret léger et les évacuations pour des raisons médicales ou de sécurité, si nécessaire.

Activité 9: Fournir des services délégués de gestion de l'information, d'appui logistique et de coordination à la communauté humanitaire et aux partenaires par l'intermédiaire du module de la logistique

105. Le PAM aidera les autorités nationales à utiliser le système d'action groupée à l'échelle du pays. Il continuera d'aider la communauté humanitaire et les parties prenantes à disposer de ce dont elles ont besoin sur le plan logistique en facilitant l'accès à des plateformes de coordination et de partage de l'information et à des prestataires de services logistiques fiables.

Activité 10: Fournir des services à la demande et des compétences spécialisées aux partenaires de l'action humanitaire et du développement

106. Le PAM fournira aux partenaires de l'action humanitaire et du développement des compétences spécialisées et des services à la demande, notamment: des services de télécommunications de sécurité interorganisations et des services dans les domaines de la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts, de la chaîne d'approvisionnement et des technologies de l'information et des communications. Le PAM encouragera et facilitera le recours aux services et aux locaux communs partagés afin d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts de transaction pour le Gouvernement, les partenaires et les populations touchées.

Partenariats

107. Le PAM collaborera avec le Gouvernement et avec les partenaires de l'action humanitaire et du développement.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

108. Les services seront fournis à la communauté de l'action humanitaire et du développement sur la base du recouvrement intégral des coûts et en fonction des besoins opérationnels.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

109. Le ciblage s'appuiera sur l'analyse des conflits, les évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition et les processus de planification communautaire participative, en prenant en considération des facteurs tels que: le sexe, l'âge, le handicap, le déplacement, la situation socioéconomique, l'accès aux mécanismes de survie, les rapports de force et l'emplacement géographique.
110. Le PAM se réorientant actuellement vers un ciblage fondé sur la vulnérabilité, des plans de hiérarchisation des priorités ont été élaborés pour faire en sorte de venir en aide aux groupes ciblés et de réduire au minimum les erreurs d'inclusion et d'exclusion. En cas de déficit de financement, la priorité sera donnée à l'assistance destinée à sauver des vies en mettant l'accent sur les populations à risque dans les zones difficiles d'accès.
111. La plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts sera l'un des principaux outils utilisés pour faire en sorte que les personnes prévues reçoivent bien l'assistance qui leur est destinée. Des évaluations de l'impact sur la vie privée seront effectuées régulièrement pour recenser, atténuer et réduire les risques en matière de protection des données.

| Effet direct du plan stratégique de pays | Activité | Groupe de bénéficiaires | 2023 | 2024 | 2025 | Total | Total (hors chevauchement) |
|--|----------|-------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------------------|
| 1 | 1 | Filles | 1 731 504 | 1 553 507 | 1 483 131 | 1 743 764 | 1 687 287 |
| | | Garçons | 1 480 836 | 1 324 966 | 1 262 546 | 1 489 008 | 1 445 324 |
| | | Femmes | 696 841 | 618 780 | 586 253 | 696 859 | 668 800 |
| | | Hommes | 543 677 | 481 283 | 455 285 | 543 685 | 543 400 |
| | | Total | 4 452 858 | 3 978 536 | 3 787 215 | 4 473 316 | 4 344 811 |
| 2 | 2 | Filles | 485 751 | 430 449 | 407 313 | 485 993 | 249 542 |
| | | Garçons | 447 807 | 396 749 | 375 393 | 448 020 | 229 905 |
| | | Femmes | 531 229 | 470 673 | 445 383 | 531 727 | 207 207 |
| | | Hommes | 8 266 | 8 436 | 8 479 | 8 479 | 6 361 |
| | | Total | 1 473 053 | 1 306 307 | 1 236 568 | 1 474 219 | 693 015 |
| | 3 | Filles | 239 929 | 251 926 | 264 931 | 264 931 | 198 697 |
| | | Garçons | 159 953 | 167 951 | 176 619 | 176 619 | 132 466 |
| | | Femmes | 74 277 | 77 992 | 77 992 | 77 992 | 77 992 |
| | | Hommes | 63 273 | 66 438 | 66 438 | 66 438 | 66 438 |
| | | Total | 537 432 | 564 307 | 585 980 | 585 980 | 475 593 |
| 3 | 4 | Filles | 445 977 | 535 173 | 624 368 | 624 368 | 624 368 |
| | | Garçons | 387 297 | 464 756 | 542 215 | 542 215 | 542 215 |
| | | Femmes | 187 780 | 225 335 | 262 892 | 262 892 | 262 892 |
| | | Hommes | 152 571 | 183 086 | 213 600 | 213 600 | 213 600 |
| | | Total | 1 173 625 | 1 408 350 | 1 643 075 | 1 643 075 | 1 643 075 |

| TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES ANNÉES CONFONDUES) | | | | | | | |
|---|-----------------|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------------------------|
| Effet direct du plan stratégique de pays | Activité | Groupe de bénéficiaires | 2023 | 2024 | 2025 | Total | Total (hors chevauchement) |
| | 5 | Filles | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | Garçons | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | Femmes | 18 400 | 23 000 | 23 000 | 23 000 | 23 000 |
| | | Hommes | 21 600 | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 27 000 |
| | | Total | 40 000 | 50 000 | 50 000 | 50 000 | 50 000 |
| Total (hors chevauchement) | | | 7 676 968 | 7 307 500 | 7 302 838 | 8 226 590 | 7 206 494 |

4.2 Transferts

112. Les modalités de transfert seront choisies en tenant compte du rapport coût-efficacité, de la rapidité, des facteurs saisonniers, de l'accès, du fonctionnement des marchés et d'autres considérations opérationnelles. Des analyses portant sur la problématique femmes-hommes, l'âge et la protection permettront de s'assurer que les besoins particuliers des femmes, des hommes, des filles et des garçons, y compris ceux en situation de handicap, sont satisfaits. Le PAM s'emploiera à améliorer la qualité nutritionnelle de l'assistance alimentaire générale afin de prévenir la malnutrition et maintiendra la souplesse nécessaire pour passer d'une modalité à l'autre, selon les besoins.
113. Tout au long de la période couverte par le PSP, les transferts non assortis de conditions devraient diminuer progressivement au profit d'une assistance assortie de conditions, à l'appui du renforcement de la résilience et de l'adaptation. Le recours accru aux transferts de type monétaire, y compris dans le cadre d'activités d'urgence et de renforcement de la résilience là où les marchés fonctionnent, induira une souplesse, une efficacité et une liberté de choix pour les bénéficiaires, indispensables pour donner aux populations les moyens de satisfaire leurs besoins essentiels, pour renforcer la participation du secteur privé et pour stimuler les marchés et l'économie locale.
114. Le PAM utilisera les transferts de type monétaire pour promouvoir l'inclusion financière numérique et faire progresser l'égalité des sexes et l'émancipation économique des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

115. Afin de mieux venir en aide aux personnes démunies, le bureau de pays sera réorganisé et adapté de manière à s'orienter vers un modèle à ancrage local. Pour préserver la pérennité des opérations et la continuité institutionnelle, le PAM continuera de renforcer les compétences et les capacités du personnel, en particulier celles du personnel national.
116. L'amélioration du bien-être, de la sûreté et de la sécurité du personnel demeure une priorité. Le PAM continuera de chercher à atteindre la parité femmes-hommes et de favoriser un environnement de travail pluriel, sûr, respectueux et inclusif.

4.4 Partenariats

117. Le PAM réorganisera les partenariats existants et en nouera de nouveaux avec le Gouvernement, son principal partenaire. L'accent sera mis sur l'appui à l'élaboration des politiques, le renforcement des capacités et l'assistance technique. La collaboration avec les principaux ministères d'exécution et les institutions nationales aura notamment pour objet de plaider ensemble pour une augmentation des crédits budgétaires nationaux alloués aux services sociaux.
118. Le PAM élargira sa base de donateurs et plaidera en faveur de contributions pluriannuelles souples. Parmi les domaines d'intervention thématiques prioritaires figureront la protection sociale adaptative, l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et les systèmes alimentaires. Avec les autres organismes des Nations Unies, le PAM s'efforcera d'intensifier la programmation conjointe, la concertation sur les politiques, les activités de plaidoyer et l'évaluation des résultats, compte tenu des priorités du Plan-cadre de coopération.
119. Les partenariats avec le secteur privé joueront un rôle important dans la mobilisation de ressources financières, humaines et techniques supplémentaires dans des domaines tels que les transferts de type monétaire, les services bancaires mobiles, le développement des filières, la production, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires, l'innovation et la transformation numérique.
120. Le PAM travaillera avec des établissements universitaires, des instituts de recherche et des groupes de réflexion, en vue de renforcer les programmes fondés sur des données factuelles, de mettre en lumière les résultats obtenus et de montrer que les fonds sont utilisés au mieux.
121. La collaboration accrue avec les partenaires coopérants visera à faire en sorte qu'une assistance suffisante soit apportée en temps voulu. La collecte et l'analyse des données permettront de suivre les progrès accomplis dans les domaines suivants: égalité femmes-hommes, protection, inclusion des personnes handicapées, responsabilité à l'égard des populations touchées, prise en compte des risques de conflit et contributions à la paix.
122. La collaboration avec des organisations de la société civile, notamment des communautés locales, aura pour objet d'améliorer l'inclusion, l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'accès aux bénéficiaires et la cohésion sociale, tout en renforçant l'obligation de rendre des comptes et la prise en main au niveau local. Le PAM collaborera avec les médias pour se faire mieux connaître et consolider sa réputation en tant que partenaire de choix pour avancer sur la voie de l'élimination de la faim.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

123. Le PAM veillera à ce que des systèmes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports tenant compte de la problématique femmes-hommes et des questions de protection soient mis en place pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre, et en faire rapport, et pour mesurer l'impact des activités, en produisant des éléments factuels et en permettant de rendre des comptes. Ces systèmes comprennent des indicateurs pour le suivi et l'analyse, qui servent à évaluer l'évolution de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la résilience, de la prise en compte des risques de conflit, de la cohésion sociale, de l'autonomisation et du pouvoir de décision des populations vulnérables, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Les mécanismes communautaires de remontée de l'information, accessibles, sûrs et tenant compte de la problématique femmes-hommes, y

compris les services d'assistance et les activités de sensibilisation des communautés, seront renforcés afin de faire participer les communautés touchées et de leur donner des moyens d'action tout au long du cycle des projets, de garantir le respect de l'obligation de rendre des comptes et d'éclairer les interventions du PAM.

124. Des examens thématiques des activités intégrées axées sur la résilience, des études portant sur la nutrition, les repas scolaires et les infrastructures (évaluations de l'impact sur l'ensemble de l'économie locale et analyses coûts-avantages) et une évaluation décentralisée des distributions générales de vivres produiront des données factuelles à l'appui de l'apprentissage, de la programmation adaptative et de la responsabilité à l'égard des bénéficiaires et des partenaires. Les activités de suivi et d'évaluation, menées avec d'autres entités des Nations Unies, des universités et d'autres parties prenantes, mettront en évidence l'impact et l'efficacité des interventions du PAM.
125. Le bureau de pays améliorera ses systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage adaptatif, en les intégrant aux structures de décision, et utilisera ces données pour la programmation et la prise de décisions liées aux opérations. Le suivi à distance ou confié à des tiers sera renforcé et élargi aux zones difficiles à atteindre afin de surmonter les problèmes liés à l'accès.
126. L'évaluation de l'impact du programme conjoint axé sur la résilience devrait être achevée en 2023. Une évaluation du PSP est prévue en 2024.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

127. Il est probable que la situation en matière de sécurité reste extrêmement instable et imprévisible, ce qui entraînera une détérioration du statu quo et une fragmentation politique. Les élections prévues en 2023, qui pourraient provoquer une escalade du conflit au niveau infranational et potentiellement à l'échelle nationale, risquent d'exacerber cette situation. Le PAM effectuera une planification rigoureuse des divers scénarios possibles tout au long du cycle des programmes et s'emploiera avec ses partenaires nationaux et ses partenaires de l'action humanitaire et de la consolidation de la paix à atténuer ces risques et à garantir la continuité des opérations.
128. La concurrence entre les priorités en matière d'action humanitaire et leur évolution pourraient détourner l'attention du Soudan du Sud et avoir une incidence sur la mise en œuvre du PSP. Afin d'atténuer ce risque, le PAM aura recours à des actions de sensibilisation et diversifiera sa base de donateurs et de partenaires.
129. Le PAM établira un plan d'urgence pour atténuer les chocs climatiques de grande ampleur susceptibles de se produire (y compris ceux qui découlent d'une accélération des changements climatiques), tout en mettant de plus en plus l'accent sur le renforcement de la résilience à long terme et en collaborant avec les principales parties prenantes en matière de préparation aux situations d'urgence et de gestion des catastrophes.
130. Les répercussions persistantes de la COVID-19 et l'apparition de nouvelles pandémies pourraient aggraver les perturbations concernant la situation socioéconomique, la santé et la chaîne d'approvisionnement. Le PAM s'emploiera avec ses partenaires à atténuer ces risques et à s'adapter à l'évolution des besoins et du contexte opérationnel.

Risques opérationnels

131. L'aggravation de l'insécurité et de la violence à l'encontre du personnel humanitaire et des biens, conjuguée aux ingérences croissantes dans les opérations, pourrait perturber l'accès humanitaire. Le PAM s'emploiera avec ses principaux partenaires à : préserver et élargir l'espace réservé à des interventions humanitaires de qualité, efficaces et fondées sur des principes; maintenir sa capacité de prévention, d'atténuation et de gestion des risques;

et améliorer la préparation et la capacité d'intervention immédiate du personnel, en cas de risque pour sa sécurité, conformément aux dispositions du système de gestion des risques de sécurité des Nations Unies.

132. Parmi les mesures visant à prévenir et à atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement figurent: le recensement et l'amélioration des autres options d'approvisionnement, les achats par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres, la construction et la remise en état des infrastructures communautaires, l'augmentation des capacités d'entreposage et la gestion des incidents en matière de sécurité sanitaire des aliments. Le PAM prépositionnera des produits alimentaires et nutritionnels dans l'ensemble du pays pendant la saison sèche.

Risques fiduciaires

133. Les contrôles internes, les procédures opérationnelles et les activités de sensibilisation seront renforcés afin de prévenir, détecter et signaler les actes de fraude ou de corruption.
134. Les mesures de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles seront appliquées et intégrées systématiquement dans les opérations du PAM et les partenaires seront mobilisés pour protéger les bénéficiaires. Il s'agira notamment d'inciter le personnel et les partenaires, en tant qu'alliés et agents du changement, à prévenir et atténuer ces risques, et à y faire face.

Risques financiers

135. La récession ou la crise financière mondiale, l'inflation et la dépréciation de la monnaie nationale font courir des risques financiers pour la mise en œuvre du PSP. Afin d'atténuer ces risques et d'en réduire autant que possible l'impact sur les bénéficiaires, le PAM procédera régulièrement à des évaluations et à un suivi de la sécurité alimentaire, des marchés et de la chaîne d'approvisionnement, et adaptera ses activités comme il conviendra.

5.3 Garanties sociales et environnementales

136. Le PAM s'engage à appliquer des garanties sociales et environnementales rigoureuses afin que ses programmes ne causent aucun préjudice. Afin de garantir l'autonomisation des populations touchées et de faire en sorte qu'une aide efficace leur soit apportée, des analyses axées sur la protection, la prise en compte des risques de conflit, la problématique femmes-hommes et le handicap, incluant des données ventilées par sexe et par âge pour l'ensemble des activités, seront menées. Le risque pour l'environnement lié aux opérations d'appui menées par le PAM sera réduit et atténué grâce à la mise en place d'un système de gestion environnementale axé sur l'efficacité énergétique et la décarbonisation, prévoyant notamment des mesures visant à réduire les émissions imputables aux transports aériens, la gestion des déchets et de l'eau, des achats durables et la sensibilisation et la formation du personnel.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

| TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars) | | | | | |
|---|-----------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Effet direct du plan stratégique de pays | Activité | 2023 | 2024 | 2025 | Total |
| 1 | 1 | 746 134 407 | 669 643 163 | 643 818 510 | 2 059 596 081 |
| 2 | 2 | 241 393 656 | 220 203 880 | 213 133 847 | 674 731 383 |
| | 3 | 70 420 002 | 74 311 094 | 76 706 136 | 221 437 232 |
| 3 | 4 | 111 858 501 | 128 303 200 | 145 560 442 | 385 722 142 |
| | 5 | 6 906 681 | 8 568 582 | 12 183 247 | 27 658 510 |
| | 6 | 71 284 979 | 37 926 999 | 23 186 777 | 132 398 756 |
| 4 | 7 | 1 431 265 | 1 650 257 | 1 552 188 | 4 633 710 |
| 5 | 8 | 54 617 428 | 56 058 875 | 57 709 019 | 168 385 322 |
| | 9 | 20 253 522 | 19 214 477 | 17 411 133 | 56 879 133 |
| | 10 | 13 206 435 | 12 992 358 | 13 081 202 | 39 279 994 |
| Total | | 1 337 506 876 | 1 228 872 886 | 1 204 342 501 | 3 770 722 263 |

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

137. Les opérations du PAM au Soudan du Sud ont été relativement bien financées ces dernières années par des donateurs habituels. Le PAM élargira ses partenariats avec de nouveaux donateurs, des institutions financières, le secteur privé et des entités régionales, afin d'optimiser l'impact de ses interventions en recherchant des possibilités de mobilisation conjointe de fonds à l'appui de priorités communes. Le Gouvernement et les principales parties prenantes appliqueront une stratégie globale de mobilisation de ressources et de sensibilisation. Un plan d'action en matière de partenariat a été élaboré pour guider le bureau de pays dans les domaines de la collaboration et de la stratégie de mobilisation de ressources. En cas de déficit de financement, le PAM donnera la priorité à l'assistance visant à sauver des vies, en mettant d'abord l'accent sur les personnes les plus démunies dans les zones les plus isolées.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE SOUDAN DU SUD (JANVIER 2023-DÉCEMBRE 2025)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise au Soudan du Sud, y compris les réfugiés, les personnes déplacées, les rapatriés et les populations d'accueil, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les crises

Catégorie d'effet direct: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Interventions face à une crise

Hypothèses

Les bénéficiaires sont désireux de prendre part aux distributions de vivres et sont en mesure de le faire

Les prestations prévues et les ressources complémentaires sont suffisantes pour prévenir le recours à des stratégies de survie préjudiciables

Les prestations sont complétées par des aliments d'appoint fournis par les partenaires ou disponibles par d'autres biais

Des partenaires qualifiés sont disponibles pour appuyer et compléter les interventions du PAM au moyen d'articles non alimentaires ou d'autres biens et services

La valeur de la prestation au titre des repas scolaires contribue à favoriser la scolarisation des enfants, en particulier des filles

La qualité de l'éducation offerte est suffisante pour permettre la réalisation des avantages escomptés

La distribution aux filles de rations à emporter n'entraîne pas d'actes de violence sexiste

Indicateurs d'effet direct

Variation annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Taux d'abandon des personnes participant aux programmes de traitement antirétroviral, de traitement antituberculeux sous surveillance directe ou de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Pourcentage de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de nutrition préventif (couverture)

Pourcentage de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)

Activités et produits

1. Apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale aux populations touchées par une crise afin de favoriser leur autonomie, leur état de préparation et leur relèvement (URT-1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

Les bénéficiaires touchés par une crise participent de manière équitable à des actions d'appui aux moyens d'existence et à des activités communautaires, qui améliorent leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel, renforcent leur autonomie et favorisent la cohésion sociale et la consolidation de la paix (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les bénéficiaires touchés par une crise participent de manière équitable à des actions d'appui aux moyens d'existence et à des activités communautaires, qui améliorent leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel, renforcent leur autonomie et favorisent la cohésion sociale et la consolidation de la paix (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe, qui sont touchés par une crise, bénéficient d'un ensemble de mesures axées sur la santé et la nutrition permettant de prévenir et traiter la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont

touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe, qui sont touchés par une crise, bénéficient d'un ensemble de mesures axées sur la santé et la nutrition permettant de prévenir et traiter la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les filles et les garçons touchés par une crise qui viennent en classe reçoivent des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, les aident à obtenir de bons résultats et favorisent l'autonomisation des filles (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les filles et les garçons touchés par une crise qui viennent en classe reçoivent des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, les aident à obtenir de bons résultats et favorisent l'autonomisation des filles (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les filles et les garçons touchés par une crise qui viennent en classe reçoivent des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, les aident à obtenir de bons résultats et favorisent l'autonomisation des filles (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise bénéficient de transferts de vivres et/ou de transferts monétaires qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 2 de l'ODD 2: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les populations se trouvant en situation de vulnérabilité au Soudan du Sud voient leur nutrition, leur santé et leur éducation s'améliorer et jouissent d'un meilleur accès aux filets de sécurité pendant toute l'année

Catégorie d'effet direct: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

Les bénéficiaires et les aidants sont désireux et en mesure de se rendre dans les dispensaires ou sur les sites de distribution

Les bénéficiaires et les aidants comprennent les avantages des produits nutritifs et les modes de préparation à suivre

Les rations individuelles ne sont guère partagées entre les membres du ménage

Les conditions sanitaires et hygiéniques dans les dispensaires, au sein des ménages et sur les sites des activités sont acceptables

Les écoles sont ouvertes pendant toute l'année scolaire

Les parents sont disposés à envoyer leurs enfants à l'école

Les élèves sont désireux d'aller à l'école

Indicateurs d'effet direct

Variation annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Taux d'abandon des personnes participant aux programmes de traitement antirétroviral, de traitement antituberculeux sous surveillance directe ou de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation

scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Pourcentage de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de nutrition préventif (couverture)

Pourcentage de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)

Activités et produits

2. Apporter aux groupes ciblés un appui dans les domaines de la nutrition et de la santé (NPA-1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe, ont accès à un ensemble de mesures axées sur la nutrition et la santé, qui permettent de prévenir et traiter la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel et leur état de santé (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe, ont accès à un ensemble de mesures axées sur la nutrition et la santé, qui permettent de prévenir et traiter la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel et leur état de santé (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères, les aidants et les membres des communautés bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui améliorent les connaissances et les pratiques en matière de nutrition et de santé permettant de prévenir la malnutrition (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Les populations ciblées recueillent les fruits du renforcement des capacités des systèmes de santé et de nutrition, qui permet d'améliorer leur état nutritionnel et leur état de santé (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Fournir des repas scolaires nutritifs aux écoliers et faire participer des jeunes vulnérables vivant en milieu urbain ou rural à une formation leur permettant d'acquérir des compétences (SMP-1.5: Programmes en milieu scolaire)

Les filles et les garçons qui viennent en classe bénéficient d'un ensemble de mesures concernant l'école, la santé et l'éducation, liées à l'alimentation scolaire utilisant la production locale qui permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels, favorise la scolarisation, l'assiduité et le maintien à l'école et contribue à l'autonomisation des filles (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les filles et les garçons qui viennent en classe bénéficient d'un ensemble de mesures concernant l'école, la santé et l'éducation, liées à l'alimentation scolaire utilisant la production locale qui permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels, favorise la scolarisation, l'assiduité et le maintien à l'école et contribue à l'autonomisation des filles (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les filles et les garçons qui viennent en classe bénéficient d'un ensemble de mesures concernant l'école, la santé et l'éducation, liées à l'alimentation scolaire utilisant la production locale qui permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels, favorise la scolarisation, l'assiduité et le maintien à l'école et contribue à l'autonomisation des filles (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les écoliers ciblés recueillent les fruits du renforcement de la capacité du Gouvernement et des partenaires à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, à améliorer les apprentissages et à favoriser le passage des filles dans le cycle supérieur de l'école primaire et à l'école secondaire, avec de bons résultats à la clé (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les populations vulnérables participant aux programmes de filets de sécurité, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, bénéficient d'une formation leur permettant d'acquérir des compétences, qui leur permet de disposer de davantage de moyens d'action, renforce leur autonomie et élargit leurs perspectives d'emploi (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires)

Les populations vulnérables participant aux programmes de filets de sécurité, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, bénéficient d'une formation leur permettant d'acquérir des compétences, qui leur permet de disposer de davantage de moyens d'action, renforce leur autonomie et élargit leurs perspectives d'emploi (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires)

Les populations vulnérables participant aux programmes de filets de sécurité, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, bénéficient d'une formation leur permettant d'acquérir des compétences, qui leur permet de disposer de davantage de moyens d'action, renforce leur autonomie et élargit leurs perspectives d'emploi (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou

améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires)

Cible 4 de l'ODD 2: Système alimentaire durable

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par un choc vivant dans les zones ciblées, en particulier les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence améliorés et de systèmes alimentaires plus résilients et plus durables

Catégorie d'effet direct: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

Les bénéficiaires et les aidants sont désireux et en mesure de se rendre dans les dispensaires ou sur les sites de distribution

Les bénéficiaires et les aidants comprennent les avantages des produits nutritifs et les modes de préparation à suivre

Les rations individuelles ne sont guère partagées entre les membres du ménage

Les conditions sanitaires et hygiéniques dans les dispensaires, au sein des ménages et sur les sites des activités sont acceptables

Les écoles sont ouvertes pendant toute l'année scolaire

Les parents sont disposés à envoyer leurs enfants à l'école

Les élèves sont désireux d'aller à l'école

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Pourcentage d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ayant contribué à l'amélioration de l'état de la végétation et des sols

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Faire participer les communautés ciblées à des activités de renforcement de la résilience, notamment à la faveur de la création d'actifs communautaires et de l'adaptation aux changements climatiques, en appliquant une approche tenant compte du risque de conflit et de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes (ACL-1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et les communautés touchées par un choc, en particulier les femmes et les jeunes, bénéficient d'actifs productifs communautaires qui améliorent leurs moyens d'existence, renforcent leur résilience face aux chocs et favorisent la cohésion sociale et la consolidation de la paix en tenant compte du risque de conflit (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et les communautés touchées par un choc, en particulier les femmes et les jeunes, bénéficient d'actifs productifs communautaires qui améliorent leurs moyens d'existence, renforcent leur résilience face aux chocs et favorisent la cohésion sociale et la consolidation de la paix en tenant compte du risque de conflit (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les populations vulnérables bénéficient de technologies et de services d'adaptation au climat améliorés et tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui leur permettent de se tourner vers des moyens d'existence plus durables et adaptés aux changements climatiques et de mieux résister aux chocs climatiques et s'en relever (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

5. Faire participer les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées, en particulier les femmes et les jeunes, à des activités de développement des moyens d'existence et de soutien aux marchés (SMS-1.8: Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire recueillent les fruits de chaînes d'approvisionnement alimentaire plus inclusives et favorables aux petits exploitants, qui améliorent leur capacité, sur le plan productif et économique, à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire recueillent les fruits de chaînes d'approvisionnement alimentaire plus inclusives et favorables aux petits exploitants, qui améliorent leur capacité, sur le plan productif et économique, à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire recueillent les fruits de chaînes d'approvisionnement alimentaire plus inclusives et favorables aux petits exploitants, qui améliorent leur capacité, sur le plan productif et économique, à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

Les petits exploitants disposent de capacités renforcées et d'un meilleur accès à l'information, aux services et aux technologies, et sont donc plus à même de regrouper les excédents, d'apporter une valeur ajoutée, de réduire les pertes après récolte et d'accéder aux marchés (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

Les petits exploitants et les autres acteurs des systèmes alimentaires, en particulier les femmes et les jeunes, disposent de capacités renforcées pour accroître leur production et leur maîtrise des ressources, grâce à un accès aux marchés et aux services financiers et autres services connexes, qui favorisent les moyens d'existence durables et renforcent leur résilience face aux chocs (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

6. Développer, remettre en état et entretenir les infrastructures essentielles à l'intention des communautés ciblées (ACL-1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par un choc bénéficient, grâce aux routes, aux ponts, aux principaux ports fluviaux et à d'autres infrastructures résistant aux aléas climatiques, d'un accès amélioré aux marchés, aux actifs et aux services de base, ce qui soutient leurs moyens d'existence, réduit leur isolement et favorise la cohésion sociale (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par un choc bénéficient, grâce aux routes, aux ponts, aux principaux ports fluviaux et à d'autres infrastructures résistant aux aléas climatiques, d'un accès amélioré aux marchés, aux actifs et aux services de base, ce qui soutient leurs moyens d'existence, réduit leur isolement et favorise la cohésion sociale (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD 17: Renforcement des capacités

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les institutions nationales et les partenaires au Soudan du Sud disposent de capacités et de systèmes renforcés pour gérer les politiques et les programmes en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale et d'adaptation aux changements climatiques

Catégorie d'effet direct: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

Les bénéficiaires sont désireux de prendre part aux distributions de vivres et sont en mesure de le faire

Les prestations prévues et les ressources complémentaires sont suffisantes pour prévenir le recours à des stratégies de survie préjudiciables

Les prestations sont complétées par des aliments d'appoint fournis par les partenaires ou disponibles par d'autres biais

Des partenaires qualifiés sont disponibles pour appuyer et compléter les interventions du PAM au moyen d'articles non alimentaires ou d'autres biens et services

La valeur de la prestation au titre des repas scolaires contribue à favoriser la scolarisation des enfants, en particulier des filles

La qualité de l'éducation offerte est suffisante pour permettre la réalisation des avantages escomptés

La distribution aux filles de rations à emporter n'entraîne pas d'actes de violence sexiste

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

7. Apporter au Gouvernement et aux partenaires un appui à l'élaboration des politiques et une assistance technique dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale, des mesures d'anticipation, de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des risques de catastrophe (EPA-1.1: Préparation aux situations d'urgence et action immédiate)

Le Gouvernement et les partenaires recueillent les fruits de l'amélioration de la couverture des programmes de protection sociale de qualité et d'un bon rapport coût-efficacité, qui favorisent le développement du capital humain de manière équitable et renforcent la résilience des communautés face aux chocs (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Le Gouvernement et les partenaires bénéficient de l'amélioration des systèmes et des capacités dans les domaines de l'alerte rapide, des mesures d'anticipation et de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, qui réduit les risques et facilite les interventions d'urgence (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Le Gouvernement et les partenaires bénéficient de l'amélioration des politiques, des capacités et des systèmes relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion des risques de catastrophe, qui renforce la résilience des communautés touchées par un choc (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Les institutions nationales et les partenaires bénéficient de capacités et de systèmes renforcés pour planifier et gérer des programmes alimentaires et

nutritionnels tenant compte de la problématique femmes-hommes (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

Cible 16 de l'ODD 17: Partenariats mondiaux

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement au Soudan du Sud ont accès à des services communs et à des compétences spécialisées fiables, qui leur permettent de venir en aide aux personnes vulnérables et de répondre aux besoins tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Les bénéficiaires sont désireux de prendre part aux distributions de vivres et sont en mesure de le faire

Les prestations prévues et les ressources complémentaires sont suffisantes pour prévenir le recours à des stratégies de survie préjudiciables

Les prestations sont complétées par des aliments d'appoint fournis par les partenaires ou disponibles par d'autres biais

Des partenaires qualifiés sont disponibles pour appuyer et compléter les interventions du PAM au moyen d'articles non alimentaires ou d'autres biens et services

La valeur de la prestation au titre des repas scolaires contribue à favoriser la scolarisation des enfants, en particulier des filles

La qualité de l'éducation offerte est suffisante pour permettre la réalisation des avantages escomptés

La distribution aux filles de rations à emporter n'entraîne pas d'actes de violence sexiste

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits

8. Assurer à la communauté humanitaire et à d'autres partenaires des services de transport aérien (passagers et fret léger) et une assistance technique au secteur de l'aviation (HAS-2.3: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)

Les populations touchées par une crise bénéficient d'une assistance vitale qui leur est apportée en temps voulu grâce aux services de transport aérien efficaces mis à la disposition des principaux partenaires, notamment ceux de l'action humanitaire (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés)

mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

9. Fournir des services délégués de gestion de l'information, d'appui logistique et de coordination à la communauté humanitaire et aux partenaires par l'intermédiaire du module de la logistique (LCS-2.1: Module de la logistique)

La communauté de l'action humanitaire et du développement tire avantage de la gestion de l'information, de la coordination et des services logistiques communs assurés par le module de la logistique afin de faciliter la fourniture de l'aide (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

10. Fournir des services à la demande et des compétences spécialisées aux partenaires de l'action humanitaire et du développement (ODS-2.4: Services à la demande)

En recevant une assistance vitale, les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent avantage des services fournis à la demande et des compétences spécialisées mises à disposition (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.3: Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (Organisation internationale pour les migrations, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Programme des Nations Unies pour le développement, Département des opérations de paix, Fonds des Nations Unies pour la population, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Pourcentage de bureaux du PAM appliquant un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

| RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---------|--|------------------------------|--|------------------------------|---|---------|--|-----------|--|-----------------------|---|-----------|---|-----------|---|-----------------------|---|------------|---|-----------|--|-----------|---|-----------|--|-----------|--|-----------|--|-----------|--|-----------|---|------------------------------|---|-----------|--|-----------|---|-----------|--|-----------|--|-----------|---|-----------|--|-----------|---------------------------------|-----------|--|-----------|--|------------------------------|--|-----------|--------------|------------------------------|---|-----------|---|----------------------------|--|
| Type de bénéficiaire | Effet direct 1 du PSP | | | | | | | | | | | Effet direct 2 du PSP | | | | | | Effet direct 3 du PSP | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Activité 1 | | | | | | | | | | | Activité 2 | | | | | | Activité 3 | | Activité 4 | Activité 5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| En nature | Distributions générales de vivres - Populations touchées par une crise | Hybride | Distributions générales de vivres - Populations touchées par une crise | Transferts de type monétaire | Distributions générales de vivres - Populations touchées par une crise | Transferts de type monétaire | Distributions générales de vivres - Réfugiés à Makpandu | Hybride | Distributions générales de vivres - Réfugiés à Maban | En nature | Supplémentation alimentaire généralisée - Réfugiés (enfants de moins de 2 ans) | En nature | Supplémentation alimentaire généralisée - Réfugiés (filles et femmes enceintes et jeunes mères) | En nature | Programme d' alimentation institutionnelle - Patients hospitalisés VIH/sida/tuberculose/Kala-azar (dans les centres de stabilisation) | En nature | Ration individuelle pour les soignants des réfugiés hospitalisés (programme d' alimentation institutionnelle) | En nature | Supplémentation alimentaire ciblée - Enfants de moins de 5 ans réfugiés | En nature | Supplémentation alimentaire ciblée - Filles et femmes enceintes et jeunes mères réfugiées | En nature | Supplémentation alimentaire ciblée- Personnes vivant avec le VIH ou atteintes de tuberculose en ambulatorio réfugiées (évaluation, conseil et appui en matière de nutrition) | En nature | Alimentation scolaire sur place pour les réfugiés | En nature | Alimentation scolaire dans les internats du primaire pour les réfugiés | En nature | Alimentation scolaire (rations à emporter) pour les réfugiés | En nature | VIH/sida, tuberculose, Kala-azar (dans les centres de stabilisation) | En nature | Programme d' alimentation institutionnelle pour les patients hospitalisés (VIH/sida, tuberculose, Kala-azar) (dans les centres de stabilisation) | En nature | Ration pour les soignants des patients VIH/sida en ambulatorio souffrant de malnutrition (évaluation, conseil et appui en matière de nutrition) (ménages) | Transferts de type monétaire | Ration pour les soignants des patients du programme d' alimentation thérapeutique (dans les centres de stabilisation) | En nature | Supplémentation alimentaire généralisée - Populations touchées par une crise (enfants de moins de 2 ans) | En nature | Supplémentation alimentaire généralisée - Populations touchées par une crise (filles et femmes enceintes et jeunes mères) | En nature | Supplémentation alimentaire ciblée-Enfants de moins de 5 ans parmi la population touchée par une crise | En nature | Supplémentation alimentaire ciblée - Femmes enceintes et allaitantes parmi la population touchée par une crise | En nature | Supplémentation alimentaire ciblée - Personnes vivant avec le VIH ou atteintes de tuberculose en ambulatorio (évaluation, conseil et appui en matière de nutrition) | En nature | Supplémentation alimentaire ciblée - Personnes âgées de plus de 60 ans dans les camps de protection des civils | En nature | Alimentation scolaire sur place | En nature | Alimentation scolaire dans des internats du primaire | En nature | Alimentation scolaire (rations à emporter) | Transferts de type monétaire | Totalité du transfert monétaire - Populations urbaines | En nature | Activités 3A | Transferts de type monétaire | Assistance monétaire pour la création d' actifs | En nature | Ration des activités 3A ajustée au niveau des distributions générales de vivres - Bénéficiaires des pays en phase 5 de l' IPC | Renforcement des capacités | Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants |
| Nombre de jours d'alimentation par an | 154 | 154 | 154 | 154 | 154 | 210 | 210 | 252 | 252 | 360 | 360 | 360 | 360 | 198 | 275 | 198 | 252 | 252 | 252 | 120 | 210 | 210 | 360 | 360 | 360 | 360 | 198 | 275 | 198 | 168 | 90 | 90 | 126 | s.o. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

ANNEXE III

| TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR | | |
|---|--------------------------|---------------------------|
| Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire | Total (en tonnes) | Total (en dollars) |
| Céréales | 899 731 | 332 527 196 |
| Légumes secs | 96 551 | 63 958 877 |
| Huile et matières grasses | 56 151 | 84 915 774 |
| Aliments composés et mélanges | 141 739 | 299 215 496 |
| Autres | 9 918 | 1 327 000 |
| Total (produits alimentaires) | 1 204 091 | 781 944 342 |
| Transferts de type monétaire | | 367 009 415 |
| Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire) | 1 204 091 | 1 148 953 758 |

ANNEXE IV

| VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire (en dollars) | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|----------------------|
| | Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM | Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM | Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM | Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM | Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM | Total |
| | Effet direct 1 du PSP | Effet direct 2 du PSP | Effet direct 3 du PSP | Effet direct 4 du PSP | Effet direct 5 du PSP | |
| Domaine d'action privilégié | Intervention face à une crise | Renforcement de la résilience | Renforcement de la résilience | Renforcement de la résilience | Intervention face à une crise | |
| Transferts | 1 668 212 268 | 720 439 963 | 411 271 565 | 2 821 258 | 239 613 355 | 3 042 358 409 |
| Mise en œuvre | 188 354 850 | 87 365 742 | 80 683 355 | 1 355 457 | 1 142 472 | 358 901 876 |
| Coûts d'appui directs ajustés | 77 325 916 | 33 667 173 | 20 514 007 | 174 186 | 10 040 088 | 141 721 370 |
| Total partiel | 1 933 893 034 | 841 472 878 | 512 468 927 | 4 350 901 | 250 795 914 | 3 542 981 655 |
| Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent) | 125 703 047 | 54 695 737 | 33 310 480 | 282 809 | 13 748 535 | 227 740 608 |
| Total | 2 059 596 081 | 896 168 615 | 545 779 407 | 4 633 710 | 264 544 449 | 3 770 722 263 |

Liste des sigles utilisés dans le présent document

| | |
|--------|---|
| 3A | Assistance alimentaire pour la création d'actifs |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| IPC | Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire |
| ODD | objectif de développement durable |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| PSP | plan stratégique de pays |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |